

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : pharmacie Saint-Joseph, 110 rue du Président Roosevelt à Yutz.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Cattenom : route du Luxembourg (tél. 03 82 55 31 21).
Hettange-Grande : rue de la Gendarmerie (tél. 03 82 53 19 69).
Rodemack : route de Thionville (tél. 03 82 59 62 20).

BERG-SUR-MOSELLE

Assemblée générale de Berg Loisirs Culture

Berg Loisirs Culture tiendra son assemblée générale ordinaire vendredi 28 janvier, à partir de 19h15, dans l'ancienne salle de classe de la mairie.

Au programme de cette réunion : bilan sportif et financier, renouvellement au sein du comité, recherche de nouveaux membres et de bonnes volontés pour réussir les deux prochains événements 2011 organisés localement : les championnats de France FSGT en haltérophilie le samedi 21 mai prochain à Rodemack, la dix-huitième marche pédestre IVV FFSP le dimanche 12 juin avec des parcours sur six, onze et vingt-deux kilomètres.

La réunion est ouverte à tous et se déroulera autour du verre de l'amitié. Ce sera l'occasion également de se remémorer les meilleurs moments de l'année 2010.

BOUST

Mission locale mobile rurale

La mission locale mobile rurale, qui a pour but d'accueillir les jeunes en recherche d'emploi ou plus globalement en recherche d'insertion, tiendra une permanence mardi 25 janvier, devant la mairie de 15h15 à 16h15.

Des nouvelles de la cigogne

Elle s'appelle Emma, elle est venue agrandir le foyer de Marc Umbri, cuisinier et d'Ornella Sousa, professeur, demeurant dans la localité.

Longue vie à la petite Emma, et félicitations aux heureux parents.

SERVICES

Loisirs
Hettange-Grande : Syndicat d'initiative, Office de tourisme de 9h à 11h et de 14h à 16h.
Permanences
Rodemack : point rencontre

CPAM, de 8h30 à 11h30, au foyer socioculturel, place des Baillis.
Volmerange-les-Mines : de 14h à 16h, au presbytère.
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.

HETTANGE-GRANDE

Quand la forme fait plus débat que le fond

Si le public venu au conseil municipal lundi soir s'attendait à des étincelles, c'est raté. Il a dû se contenter d'un ou deux pétards mouillés. Et le sort de l'adjointe aux finances ne devrait être scellé que le mois prochain.

Lundi soir, le public était dix fois plus nombreux qu'à un conseil municipal lambda. Entendez par là qu'il y avait une vingtaine de personnes.



André Hentz : « Je suis content de voir que pour une fois il y a du monde dans le public ! » Photo Philippe NEU.

Outre deux habitués et trois Hettangeois venus poser une question précise au maire en fin de conseil, l'ensemble était vraisemblablement là pour se tenir informé de l'évolution du sort de la seconde adjointe, Monique Di Nardo.

Destituée de sa délégation, suite à une attitude jugée injurieuse par le maire lors d'un conseil précédent, l'élue verra sa fonction d'adjointe lui être retirée ou non lors d'un conseil à venir. Mais ce vote se fera en février et n'était pas prévu pour la séance du jour.

Jérôme Millière, de l'opposition, s'est néanmoins enquis de savoir ce qu'il adviendrait des rémunérations (qui disparaissent en même temps que la délégation) de l'adjointe : « Ça retourne au budget, a indiqué André Hentz. Je propose par ailleurs qu'il n'y ait pas d'adjoint en remplacement ». Pas de sorties théâtralisées, ni

d'éclats de voix lors du conseil : la part de curieux du public en aura été de ses frais. Tout au plus, une vague tentative de polémique de l'élue désavouée : « Monsieur le maire, comment se fait-il que j'aie appris par la presse le retrait de madélégation ? ».

Et des adjoints et conseillers outrés de lui rappeler aussitôt que « bien sûr que si » l'adjointe avait été oralement avisée de cette décision deux jours plus tôt « et devant témoins ».

L'adjointe estimant ne devoir se baser que sur la foi d'un document signé tente un : « Oui mais c'est un pouvoir discrétionnaire du maire. Il aurait pu changer d'avis entre-temps ».

40 000 € sans question

En début de réunion, l'approbation du procès-verbal du conseil précédent avait fait débat : Jérôme Millière et Monique Di Nardo ont demandé à ce qu'il

soit amendé. L'opposant a aussi demandé à voir les procurations en début de conseil.

Beaucoup d'indignations sur la forme et les procédures, en revanche aucun souci pour l'avant-projet définitif de l'école maternelle (avec cantine et accueil périscolaire) à Sœtrich. Chiffré et voté à 3 426 573 €, il était pourtant estimé à 3 386 000 € au conseil municipal de novembre : soit 40 000 € supplémentaires (sur une estimation de plus de 3 M€ il est vrai) qui s'invitent sans émoi.

Joint hier par téléphone, André Hentz expliquait pour ces 40 000 € : « Il s'agit d'une amélioration de l'acoustique et de l'éclairage zénithal, des décisions prises en commission travaux ». Le montant des honoraires des maîtres d'œuvre (14,43 % sur le montant global) sera donc de 494 454 € auxquels s'ajoutent 10 500 € pour

trois missions supplémentaires : système de sécurité incendie, étude de simulation dynamique du chauffage, étude et simulation de l'éclairage naturel.

Vincent Trimbour.

Le reste du conseil

- 9 667 € redistribués par le conseil général et émanant des amendes de polices seront destinés à la réalisation d'un arrêt de bus.

- Le contrat de maintenance et hébergement du site de la ville est fixé à 500 €. « Un peu trop cher », a estimé Jérôme Millière

- Le local du 22, rue du Luxembourg est mis à la disposition de la CCCE pour l'office de tourisme communautaire.

- Au lieu-dit Kirschenbungert, la commune acquiert des terrains rue de la Culture en vue de la création d'un parking communal.

NÉCROLOGIE

M. Ciro Scozzari



HETTANGE-GRANDE. — Nous apprenons le décès de M. Ciro Scozzari, survenu lundi 24 janvier à Thionville, dans sa 78e année. Né le 8 février 1933 à Alessandria-della-Rocca en Sicile, il y avait épousé Francesca Cuffaro le 24 janvier 1959. De cette union sont nés cinq enfants : Antoinette, Anna, Antoine, Liliane, et Pascal, décédé le 14 octobre 1996. Cinq petits-enfants et un arrière-petit-enfant sont venus agrandir la famille.

Le corps repose en salle mortuaire d'Hettange-Grande. La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 26 janvier, à 16h, en l'église d'Hettange-Grande. Le transfert du corps pour inhumation à Alessandria-della-Rocca en Sicile, suivra.

Nos condoléances à la famille.

M. Ernest Rodius

ESCHERANGE. — Nous apprenons le décès de M. Ernest Rodius, survenu lundi 24 janvier à Thionville, dans sa 79e année. Né le 24 février 1932 à Escherange, il avait épousé Liliane Drisch le 11 juillet 1958 à Roussy-le-Village. De cette union sont nés deux enfants, Marie-Andrée et Jean-Jacques. Trois petits-enfants, Benoît, Guillaume et Ivan, sont venus agrandir la famille.

La messe d'enterrement sera célébrée jeudi 27 janvier, à 15h, en l'église d'Escherange, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Molvange.

Nos condoléances à la famille.

VOLMERANGE-LES-MINES

Pourquoi changer une équipe qui gagne ?

On prend les mêmes et on continue ! Le bilan financier de l'association AnVol, détaillé par Richard Hormain et contrôlé par Roger Fappani, se révèle légèrement positif et est adopté à l'unanimité.

Les nombreuses activités sont rapportées par Andrée Evans, la secrétaire. A savoir : en janvier, un rallye nocturne sous la neige suivi d'une soupe à l'oignon très appréciée. En avril, le spectacle d'un conteur congolais Pie Tschibanda, en septembre, le tremplin rock a accueilli quatre groupe de jeunes, puis un dimanche en famille, en novembre a réuni petits et grands autour de jeux anciens et contemporains avec moules-frites et crêpes. Les enfants du théâtre, sous la houlette de Sandrine Joly, ont offert un spectacle en juin et ont été récompensés en allant voir une pièce au

Théâtre en bois de Thionville. La *Brigade volante du Tapis volant* s'est produite avec des contes pour enfants à la demande de l'Aikido-club, puis devant un autre public enfantin le 19 décembre. La veille, elle avait présenté aux adultes une pièce originale.

La bibliothèque ouvre ses portes tous les jeudis de 18h à 20h, les adhésions (2 € à vie) sont en augmentation constante. Elle compte environ 5 000 ouvrages.

Voilà une année bien remplie. Benoit Faes, le président, se dit « très satisfait des bilans », remercie les membres d'AnVol et les bénévoles « qui répondent présent chaque fois que des bras supplémentaires sont nécessaires pour mener à bien telle ou telle manifestation ». Le programme de cette année est tout aussi ambitieux et réservera plein de surprises.



L'association AnVol a trouvé son rythme de croisière avec un comité dynamique et volontaire. Photo RL.

Un savoir-faire régional depuis 40 ans

Conseil, fabrication, pose



Vous satisfaire C'est notre métier



SERVICE APRÈS-VENTE - GARANTIE 10 ANS DE TOUTES NOS RÉALISATIONS
DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE



Z.I. du Val-de-l'Orne **CONFLANS-JARNY**
(A4 sortie JARNY, direction LABRY, puis CONFLANS)
Tél. 03 82 33 15 01 - Fax 03 82 20 17 14
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi de 8 h à 12 h

E.LECLERC Drive FAMECK

OUVERTURE LE MARDI 8 FÉVRIER 2011

MOI, C'EST MA SOURIS QUI FAIT LES COURSES!



Service gratuit

Vos courses en ligne au même prix que dans votre centre **E.LECLERC**

Inscrivez-vous dès maintenant et pour toute commande passée jusqu'au 28 février 2011

bénéficiez de 10%*

du montant de votre première commande à valoir sur la commande suivante

* Montant valable sous forme d'avoir sur le compte d'achat E.LECLERC Drive. Une validité de 2 mois à partir de la date d'attribution.

E.LECLERC Drive FAMECK
Avenue François Mitterrand
57290 FAMECK